

# Procès-verbal

## 52<sup>e</sup> assemblée du conseil d'administration du Fonds de la liberté académique de l'ACPPU

8 février 2020, 11 h 45  
Hôtel Delta Ottawa

**Administrateurs :**  
Brenda Austin-Smith  
Peter McInnis  
James Compton  
Yalla Sangaré  
David Newhouse  
Laurence McFalls  
Sue Blair  
Robin Whitaker  
Marc Schroeder  
Alison Hearn  
Sarika Bose  
Tim Ribaric  
Momin Rahman

**Personnel :**  
David Robinson  
Valérie Dufour  
Pam Foster  
Tony Cantin  
Margaret McGovern-Poté

**N'ont pu assister :**  
Pat Armstrong  
Serge Jolicoeur

---

### 01. Adoption de l'ordre du jour

**HEARN/SANGARÉ : QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉE**

### 02. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019

**RIBARIC/COMPTON : QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2019 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

### 03. Suivi du procès-verbal précédent

Le directeur général indique que le Fonds a versé une aide financière de 50 000\$ à l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) pour couvrir les frais associés à l'affaire Michael Persinger c. Université Laurentienne. Il fait part de la grande reconnaissance de l'APPUL pour l'aide reçue.

**04. Rapport financier**

**a) Deuxième trimestre clos le 31 décembre 2019**

Le trésorier Y. Sangaré présente le rapport des résultats financiers du deuxième trimestre clos le 31 décembre 2019.

**05. Rapport sur les dons**

Le directeur général présente le rapport sur les dons reçus depuis la dernière assemblée. Il indique que l'ACPPU sollicitera l'appui financier des associations membres qui n'ont pas contribué au Fonds par le passé ou qui n'y ont pas fait de don ces cinq dernières années.

**06. Demandes d'aide financière**

Aucune demande n'est à l'étude.

**07. Questions diverses**

Aucune autre question n'est à l'étude.

**08. Levée de séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.